



Communiqué

Engageons-nous contre les violences sexistes et sexuelles qui s'exercent aussi sur les apprenties et les stagiaires

Malgré la législation en vigueur, le monde du travail reste un lieu où s'exercent massivement les violences sexistes et sexuelles. Le manque de moyens dédiés à la prévention, à l'écoute et l'accompagnement des victimes garanti, trop souvent encore, l'impunité des agresseurs et la persistance des violences. Les personnes en situation de vulnérabilité financière ou en lien de subordination sont sur-représentées parmi les victimes.

Toutes les études convergent pour dénoncer le fait que les stagiaires et les apprenties du fait de leur âge, de leur double lien contractuel école-travail, font partie des populations les plus durement touchées par les violences sexistes et sexuelles. Les enquêtes menées dans le supérieur (stages universitaires, grandes écoles) ont permis de révéler ces faits et l'ampleur de ce fléau. Il faut maintenir que des actions fortes soient mises en place pour que cela cesse. En revanche, persiste une omerta intolérable dans l'éducation nationale, comme dans l'enseignement agricole et maritime, quand il s'agit des stages obligatoires pour les élèves de lycée professionnel ou des apprenties sur les premiers niveaux de qualification. Or, les professeurs de lycée professionnel sont confrontés à des paroles de jeunes élèves, souvent mineures, victimes de violences sexistes et sexuelles durant leurs périodes de stage en entreprise. Pourtant, le gouvernement et la ministre déléguée Carole Grandjean refusent de s'attaquer au sujet et veulent imposer aux élèves toujours plus de stages et moins d'école. Si ce choix politique présente des dangers avérés pour l'avenir de la jeunesse scolarisée dans les lycées professionnels, il présente aussi le risque d'aggraver cette mise en danger pour les filles.

Pour le SNUEP-FSU, le SNETAP-FSU, le SNEP-FSU, le SNES-FSU, le SNUAS-FP et le SNESUP-FSU, l'école offre un cadre plus protecteur et c'est plus et mieux d'école dont ont besoin nos élèves et parmi eux : les filles. L'Éducation nationale, comme les ministères de tutelle de l'enseignement agricole et maritime, serait mieux inspirée d'obliger les entreprises qui accueillent les jeunes à des actions fortes de prévention et de protection pour leur garantir la sécurité des lieux de stage. Dans le supérieur, le plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles doit également intégrer cette problématique.

Engagée contre les violences sexistes et sexuelles, la FSU appelle les personnels à se mobiliser le 19 novembre aux côtés de NousToutes et le 25 novembre dans le cadre de la journée internationale pour lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Paris, le 18 novembre 2022